



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale: Var

Question écrite n° 38631

Texte de la question

M Bernard Deschamps attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation dramatique qui regne dans le Var en matière de reeducation professionnelle des handicapes. Alors que les quarante-cinq places dont dispose le centre de reeducation professionnelle Le Castel, a Hyeres, constituent les seules possibilites offertes en ce domaine dans le departement du Var qui compte environ 80 000 personnes handicapees, le conseil regional dont depend cet etablissement a decide de reduire les cycles de formation, les durees de remuneration, d'interdire l'ouverture d'une section de comptable d'entreprise qui permettrait de creer trois postes et de remunerer quinze handicapes. Une telle atteinte qui remet en cause le principe meme de la reeducation professionnelle est intolerable. Il lui demande quelles initiatives il entend prendre pour sauvegarder la mission du centre Le Castel et s'il ne conviendrait pas, compte tenu des besoins considerables du departement, qu'il reintegre la tutelle de l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Deschamps Bernard](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38631

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1325